

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée spéciale des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 27 janvier 2010 à 20h50, après l'atelier de travail, à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, chacun des membres du Conseil ayant été convoqué plus de 2 jours avant la tenue de la présente assemblée et tous étant présents, l'assemblée est reconnue valablement constituée.

OBJET DE L'ASSEMBLÉE

- **2444 – 2010 – Marge de crédit** – Demande d'augmentation;

Considérant les argents que la Municipalité a avancé à divers organismes tout comme ceux qu'elle doit recevoir pour clore l'exercice financier 2009 de même que ceux recevables pour les taxes 2010 à compter du 5 mars 2010;

Considérant que la marge de crédit habituelle souffre actuellement d'un dépassement;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité demande à la Caisse populaire Desjardins des Métaux Blancs de majorer sa marge de crédit à la somme de \$600,000.00 et que sur acceptation, les signataires habituels des chèques soient le Maire Jacques Hémond ou le Conseiller Germain Ducharme et le directeur général soient autorisés de signer tous les documents nécessaires à cet effet.

ADOPTÉ

- Aucun autre sujet n'est soumis pour décision à l'attention du Conseil et

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**